



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



PV JURY D'APPEL N° 02 EN DATE DU 02/01/2013

Étaient présents: BELGHOUL.M & GOURARA .H. & BENARBIA .M.

Ordre du jour :

↳ CLEMENCE.

↳ AFFAIRES JURY D'APPEL

AFFAIRE N°02 : Clémence : E.S.Oued Fodda.

- ☞ Vu la lettre de clémence du club E.S.Oued Fodda concernant la suspension du joueur : ABDI Med (N°Lic 498 : WCBOS saison 2011-2012) qualifié sous le N° : 650 E.S.Oued Fodda Saison 2012-2013.
- ☞ Vu le paiement de la sanction financière.
- ☞ Après étude du dossier du Joueur ABDI Med Lic/N°650 du club E.S.Oued Fodda.
- ☞ Vu que le Joueur a purgé la moitié de la sanction.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

DECISION

- **Appel recevable dans la forme et dans le fond.**
- **Il est infligé une suspension d'Un (01) ans de sursis à partir du 26/12/2012.**

Secrétaire de séance
GOURARA .H.

LE PRÉSIDENT DU JURY D'APPEL
BELGHOUL.M